



PRÉFET DE LA GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, lundi 11 mars 2024

Permanences à destination des agriculteurs, animées par les services de l'État

Afin de concrétiser l'engagement du Président de la République d'un traitement rapide et en proximité des difficultés rencontrées par le monde agricole, un accompagnement multi-administrations est proposé en Guyane, au plus près du terrain.

Ces permanences seront assurées par des agents de la DRFIP, de la DEAAF et de la DGCAT/mission Foncier, qui seront en lien avec les autres services susceptibles d'être sollicités par les agriculteurs : MSA, banques, URSSAF, Chambre d'agriculture, etc.

Chaque agriculteur tenant à faire part de ses difficultés pourra être reçu dans le cadre de ces permanences, afin d'être accompagné dans ses démarches administratives. En fonction des difficultés soulevées, l'agriculteur pourra être renseigné, conseillé et/ou orienté afin qu'une réponse lui soit effectivement apportée.

Cet accueil est mis en place **les jeudis de 9h à 12h**, à compter du 14 mars, selon les modalités suivantes :

- pour l'arrondissement de Cayenne, à la DGTM/DEAAF, Parc Rebard (05 94 21 43 13)
- pour l'arrondissement de Saint-Laurent du Maroni, à la DGTM/DEAAF, 16 rue Gontrand-Damas (05 94 34 70 38)
- pour l'arrondissement de Saint-Georges de l'Oyapock, à la sous-préfecture (05 94 21 54 59)

Chaque agriculteur qui le souhaite est invité à se présenter à l'une ou l'autre de ces permanences.

Les modalités pourront ajustées en fonction des demandes et des problèmes recensées.

En complément, la CGSS-MSA assure également des permanences à Cayenne, au Forum Baduel, les mercredis sans rendez-vous, les mardis et vendredis avec rendez-vous ainsi qu'en communes selon le calendrier publié sur son site. De plus, un nouveau service de conseil individuel visant à faciliter la protection sociale des agriculteurs, «les rendez-vous droits», est en cours de déploiement.

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr